



NETFLIX ET AUDIENS CRÉENT UN FONDS DE SOUTIEN D'URGENCE À DESTINATION DES ARTISTES ET TECHNICIENS INTERMITTENTS DE L'AUDIOVISUEL ET DU CINÉMA

Paris, le 8 avril 2020. NETFLIX et AUDIENS - le groupe de protection sociale du secteur de la culture – annoncent, en concertation avec le ministère de la Culture via le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC), la création d'un fonds d'aide d'urgence pour les artistes et techniciens intermittents de l'audiovisuel et du cinéma, durement touchés par la crise du coronavirus et les annulations et reports de productions à travers la France.

Netflix contribue à hauteur d'**1 million d'euros à la création de ce fonds d'aide sociale d'urgence.**

L'aide est accessible aux artistes et techniciens intermittents de l'audiovisuel et du cinéma qui se retrouvent dans une situation de grande précarité économique due à une baisse de leur activité professionnelle.

"Nous sommes heureux de travailler avec Audiens pour soutenir les professionnels de l'industrie audiovisuelle et cinématographique qui contribuent chaque jour à produire des créations françaises reconnues dans le monde entier. En plus du soutien que nous apportons aux équipes et partenaires techniques travaillant sur nos productions, nous avons souhaité aller plus loin en accompagnant l'ensemble de la filière et, en particulier, les artistes et techniciens intermittents du spectacle les plus affectés par la crise que nous traversons" commente **Damien Couvreur, Directeur des séries originales Netflix France.**

Pour Isabelle Thirion, Directrice du développement social du Groupe Audiens : *Ce fonds vient compléter les demandes d'aides sociales d'urgence que nous avons mises en place pour les professionnels de la culture les plus fragiles en plus de nos dispositifs habituels. Une des valeurs fondatrices d'Audiens est la solidarité et nous remercions Netflix de contribuer à soutenir les professionnels, artistes et techniciens de l'audiovisuel et du cinéma, dans ce moment si difficile pour la culture et les médias.*

La création en France de ce fonds de soutien d'urgence Netflix-Audiens s'inscrit dans une [démarche plus large annoncée par Netflix le 20 mars dernier](#), avec la mise en place d'une aide d'urgence de 100 millions de dollars. La majeure partie de cette somme est destinée à venir en aide aux équipes travaillant sur les productions Netflix, en France et à travers le monde. Le reste de l'enveloppe (15 millions) a pour objectif de soutenir des fonds d'urgence créés en partenariat avec d'autres organisations, à travers le monde (Grande Bretagne, Italie, Espagne...), afin de soutenir l'ensemble de l'industrie audiovisuelle et cinématographique [*hors productions Netflix*].

Pour plus de détails sur le fonds, son fonctionnement, les critères d'éligibilité, veuillez consulter : <https://www.audiens.org/actu/fonds-netflix-audiens.html>

Contact Presse :

Netflix : Joïakim Tuil : 06 68 02 95 41

Audiens : Caroline Rogard : 06 16 98 36 34

A propos de Netflix

Netflix est le premier service de divertissement en streaming au monde avec plus de 167 millions de membres dans plus de 190 pays, permettant de regarder des séries, des documentaires et des longs métrages dans une grande variété de genres et de langues. Les membres peuvent regarder leur contenu autant qu'ils le souhaitent, à tout moment, n'importe où, sur n'importe quel écran connecté à Internet. Les membres peuvent regarder leur contenu, faire une pause puis reprendre le visionnage, le tout sans publicité ni engagement.

A propos d'Audiens

Référent social de la culture et de la création, Audiens est le partenaire au quotidien des employeurs et créateurs d'entreprise, des salariés permanents et intermittents, des journalistes, pigistes et travailleurs indépendants, des retraités et de leur famille. Le groupe est depuis sa création fidèle à son identité professionnelle. Il œuvre ainsi à humaniser la relation avec ses adhérents, sécuriser les parcours professionnels, simplifier le service, accompagner le changement. Cette vocation s'est concrétisée par la conception d'une offre sur mesure, adaptée aux spécificités de la profession, en assurances de personnes et de biens, retraite complémentaire, accompagnement social et solidaire, prévention et médical avec le Pôle santé Bergère, congés spectacles, services aux professions...